

organisateur de tenir les politiciens à l'écart de leur manifestation.

Et là où la situation paraît pour le moins troublante, c'est la coïncidence entre cette manifestation et le retour quasi miraculeux dès le lendemain de l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, chef spirituel des rebelles. Est-ce pure coïncidence ou simplement une relation de cause à effet ? Toujours est-il que la coïncidence est trop juste pour n'être qu'un pur hasard du calendrier et le bénéfice en revient naturellement au gouvernement, même si l'on ignore tout pour l'instant des conditions du retour de l'abbé Diamacoune (plusieurs informations insistent sur le rôle capital de la Guinée-Bissau et sur l'état de santé précaire de l'abbé Diamacoune). En attendant, on ne peut que saluer son appel au cessez-le-feu du 8 avril à travers les ondes radiotélévisées et sa volonté de signer la « paix des braves » avec le gouvernement de Dakar sous le parrainage de la

France et de la Guinée Bissau (voir le texte de la déclaration dans *Le Soleil* du 9 avril). Reste que la question qui demeure est celle de l'étendue réelle de l'autorité de l'abbé Diamacoune sur ses fidèles, notamment les plus radicaux parmi eux. De la réponse à cette interrogation dépend en grande partie la tenue des futures négociations pour la recherche des solutions pour sortir de la crise et de pacifier cette belle région éprouvée par tant de malheurs.

Ainsi donc, l'essentiel est ailleurs : il est dans l'urgence d'une paix à laquelle aspire particulièrement la population casamançaise. Il est également dans l'urgence de remettre sur pied l'économie régionale qui pour l'heure est dans une situation apocalyptique. Cette tâche incombe principalement aux gouvernants qui doivent prendre leurs responsabilités d'élus.

Hassane Drame

La France au Rwanda : raison du prince, dé-raison d'État ?

L'IMPORTANCE de l'engagement de la France au Rwanda depuis « l'invasion » d'octobre 1990 (1) est remarquable : vingt-huit mois de présence militaire continue avec à son maximum au moins sept cents soldats de la Force d'action rapide, élite de l'armée française, plus d'obus tirés par les Français dans ce petit pays d'Afrique centro-orientale que durant toute l'opération Daguet dans le Golfe, une activité diplomatique sans précédent en

direction des trois pays enclavés de la crête Congo-Nil scandée par les déplacements constants de hauts fonctionnaires de la Direction Afrique-Madagascar, voire les missions de Marcel Debarge et de Guy Penne à Kigali, Kampala et Bujumbura. L'intervention de la France ne se limite pas à ces chiffres. En particulier l'action des militaires est beaucoup plus opérationnelle que généralement admise. En 1992, un officier français, le lieutenant-colo-

nel Chollet exerçait le commandement opérationnel de l'armée rwandaise. Le fait que la gestion de l'affaire échappe complètement au Quai d'Orsay ou à la Coopération pour être réservée à l'Élysée confère encore plus d'importance à cette présence. Par exemple, il est frappant que, lors de ses déplacements, François Mitterrand se tienne en permanence informé de la situation militaire rwandaise.

Or, le Rwanda, pays de la taille de deux départements français, enclavé, faiblement urbanisé (10 % de la population réside en ville) et surpeuplé (densité nationale de 240 habitants au km²), dépourvu de ressources minières attractives n'apparaît pas comme un enjeu stratégique de première importance pour les puissances occidentales. D'autre part la chute du communisme à l'Est n'offre plus d'alibi à une diplomatie de dominos. Enfin, le prétexte parfois invoqué de la nécessité de protéger la communauté française au Rwanda semble difficilement recevable quand on sait que seulement 400 coopérants résident au Rwanda. Alors pourquoi la France au Rwanda ?

Des petites causalités...

Il semble malheureusement qu'il faille abandonner l'idée d'une quelconque rationalité diplomatique et plutôt chercher un ensemble de petites causalités mesquines et convergentes au premier rang desquelles figure l'association de méconnaissances des réalités fondamentales locales et des représentations justificatrices erronées.

Le dossier ne paraît pas suffisamment et correctement instruit. En particulier, la personnalité du chef d'état-major du président de la République méconnaissant vraisemblable-

ment la réalité africaine tout en cultivant la veine du « para fonceur » dessert la gestion sereine du problème. L'utilisation du terrain rwandais comme d'un bac à sable grandeur nature peut également être invoquée pour expliquer l'entêtement de l'Armée à soutenir l'engagement, et ce au-delà de l'opposition de Pierre Joxe, alors ministre de la Défense, à l'envoi de troupes.

L'image du Rwanda — le pays de mille coopérants, modèle de développement auto-centré dont la stabilité politique et la façade démocratique sont aisément valorisables par rapport à ses voisins burundais, ougandais et zairois — n'a certainement pas manqué de peser sur le choix de François Mitterrand de soutenir le régime de Kigali. D'autant que le FPR (Front patriotique rwandais) est à la fois et paradoxalement vu comme un ramassis de guérilleros revanchards et tribalistes et assimilés à des « khmers noirs » ou à des « communistes » par la hiérarchie militaire française sur le terrain rwandais.

La tentation du lévirat colonial où l'on retrouve l'obsession de faire mieux que les anciens maîtres belges dont on sait que les parachutistes se sont retirés dès novembre 1990 ainsi que la mise en perspective continentale erronée du conflit rwandais interprété comme la lutte entre un parti francophile et un parti anglophile, parce que mûri en Ouganda, ont finalement provoqué l'oubli des

(1) En octobre 1990, un contingent d'une centaine de combattants portant uniforme de la NRA (National Resistance Army de l'Ouganda) attaquent un poste frontière rwandais et retrouvent dans sa marche vers Kigali une cinquième colonne de rebelles infiltrés les jours précédents à partir de l'Ouganda. La majorité des rebelles appartiennent au groupe d'exilés tutsis installés depuis une vingtaine d'années en Ouganda. L'attaque est revendiquée par le Front patriotique rwandais.

contingences locales et l'élaboration d'une représentation géopolitique du conflit assez « fumeuse ». L'invasion d'octobre 1990 serait destinée à prendre en tenaille le Rwanda entre le Burundi et l'Ouganda afin de créer un vaste ensemble tutsi. Au Rwanda, la France ferait la guerre à l'Ouganda. Les bonnes relations actuelles entre Londres et Kampala ont d'autre part permis à Paris de soutenir que le FPR n'est que l'agent d'un expansionnisme anglophone désireux de saper une Communauté économique des pays des grands lacs trop francophone. Cette reprise d'un paradigme de la géopolitique coloniale se retrouve en Ouganda même où la diplomatie française recherche ses appuis locaux de préférence chez les catholiques supposés plus réceptifs parce que les premiers pères blancs étaient des Français ! Or le Rwanda n'est pas le Sénégal ou la Côte-d'Ivoire. L'existence d'une langue nationale, le kinyarwanda, ne le dispose pas à être un des grands champs d'action de la francophonie combative. Il est vrai que la thèse ougandaise de l'autonomie intégrale de la rébellion FPR par rapport à Kampala et en particulier par rapport à la NRA (National Resistance Army) paraît difficilement recevable. Depuis octobre 1982, l'importance des exilés rwandais dans l'encadrement et des services de renseignements de la NRA n'est plus à prouver.

On sait d'autre part que la majorité des combattants du FPR sont d'anciens soldats de la NRA. Or il semble inconcevable que la concentration de ces combattants dans le sud-ouest de l'Ouganda à la veille de l'invasion de 1990 soit passée complètement inaperçue des services présidentiels. Il faut donc tabler sur une complicité passive de Kampala à l'égard de la rébellion tout au moins

à ses débuts. Celle-ci dément « la thèse des réfugiés indépendants » soutenue par le gouvernement ougandais. Le problème de la réduction des effectifs de la NRA — sans doute plus de 100 000 hommes à son maximum — dont le pouvoir savait qu'il n'allait pas tarder à être posé par les donateurs dans un contexte de réduction de la fonction publique et des déficits budgétaires — la Défense représentait environ un tiers du budget national en 1990 — rendait séduisante l'idée de l'invasion qui permettait de se débarrasser d'une partie du trop plein.

De plus, ces soldats « rwandais » de la NRA, s'ils avaient été démobilisés, n'auraient pas manqué de poser des problèmes similaires à ceux que connaissent déjà les régions de l'Est-Ankole et du sud-ouest du Buganda entre pasteurs itinérants et exploitants des grands ranches. Socio-politiquement, l'idée de se débarrasser des « Tutsis » était d'autant plus attractive qu'après la victoire de janvier 1986, un certain ressentiment bagandais à l'égard des Banyarwanda se faisait jour.

Enfin, il est probable que les partisans de l'invasion ont exercé un chantage à la déstabilisation du Sud-Ouest ougandais sur le président Museveni afin d'obtenir sa neutralité bienveillante. En effet, les Banyarwanda sont très présents dans cette région où ils ont séjourné depuis 1959 et sont très liés ethniquement aux Banyankole qui la peuplent. Museveni ne pouvait se permettre un tel risque alors même que les opérations de pacification se poursuivaient dans le nord de l'Ouganda en pays acholi et teso. Si cette sale guerre du Nord peut à la rigueur être interprétée comme le dernier avatar de la guerre de libération contre les sanglants régimes nordistes d'Obote et Okello, l'apparition d'une agita-

tion armée dans la région d'origine du président aurait eu le plus mauvais effet sur les donateurs occidentaux. Il est donc vraisemblable que Kampala a laissé faire le FPR. Il est par contre tout à fait erroné de lui prêter la paternité du projet, l'ambition de créer un vaste « *Tutsiland* » et d'assumer qu'il puisse soutenir l'invasion par stricte anglophilie. Sans doute faut-il reconnaître que certains éléments de la NRA continuent d'apporter un soutien logistique et en particulier en munitions au FPR. Mais malgré la proximité des souvenirs communs et le chantage à la déstabilisation que le FPR disposant de relais locaux puissants dans le sud-ouest ne manque pas de faire peser sur Museveni, il est peu probable qu'il ait pris le risque d'aider massivement ses anciens camarades. Sympathies et laisser-faire plus qu'appui réel sont les attitudes de Kampala vis-à-vis du FPR. Elles ne justifient pas les représentations géopolitiques que le gouvernement français a adoptées sur la question et qui lui servent de justificatif.

Les carences d'une politique

L'attitude de l'opinion française vis-à-vis de l'Afrique en général et du Rwanda en particulier, n'a pas permis l'émergence d'un véritable débat autour de l'engagement de la France sur les Virunga. Si le pouvoir socialiste n'attend plus rien de l'Afrique, l'opposition de droite, soit par désintérêt soit par convergence de vue avec la politique menée, n'a pas fait de ce dossier un thème de duel. L'affaire rwandaise n'a pas suscité de prise de position telle que celle de Ph. Bohn (PR) sur l'Angola. L'absence affligeante de la moindre question parlementaire sur ce thème a renforcé l'emprise de l'exécutif. Les carences des contre-pouvoirs

français n'ont pas permis l'éclosion du débat démocratique dont la fonction première est de peser sur les processus de prise de décision dans le sens de la rationalisation. La presse n'a pas non plus joué son rôle. Seuls deux quotidiens — *Libération* et *L'Humanité* — ont couvert l'affaire avec soin. Les divers chaînes de télévision ne se sont pas déplacées pour un conflit où pourtant les images sensationnelles à commencer par celle d'une capitale envahie par plus de 800 000 réfugiés, ne manquent pas. « *Où sont passés les appels collectifs, les pétitions, les comités, les meetings, les marches mobilisatrices ?* » s'interrogeait Christian de Brie (2) à propos du silence des intellectuels français pendant la guerre du Golfe. La question pourrait être reprise pour le Rwanda. Au niveau international, la position française n'a été contrecarrée par aucune des autres puissances occidentales. Au contraire même, l'Allemagne a aligné sa position sur celle de la France, trop contente sans doute de céder sur une question jugée peu importante, alors même que la politique allemande par rapport à la Yougoslavie animait la diplomatie européenne. A tous les niveaux le désintérêt ou le consensus mou ont de fait joué en faveur de l'engagement.

De plus pour comprendre l'intervention et l'enlisement de la France au Rwanda, il faut également prendre en compte la personnalité des acteurs et en particulier des chefs d'État français et rwandais. François Mitterrand cultive les amitiés fidèles. Or ses relations privilégiées avec le président Habyarimana sont connues. Le qualificatif de « très bon élève de la Baule » revient souvent dans la bouche des Français à pro-

(2) Christian de Brie, « Faibles lueurs dans le cotonneux brouillard du consensus », *Le Monde diplomatique*, juin 1991.

pos du Rwanda. L'entêtement français à soutenir le régime de Kigali trouve ici ses racines les plus profondes. Le chef de l'État n'a pas manqué non plus d'être sensible à l'argument pseudo-humanitaire selon lequel l'intervention de ses soldats éviterait une répression sanglante au cas où le FPR parviendrait à ses fins. La logique française au Rwanda apparaît ainsi sur ce point particulier en accord avec celle qui gouverne l'ensemble de la politique africaine de la France vis-à-vis de tous les mouvements contestataires du continent qu'elle refuse obstinément d'aider, même où ils sont réprimés violemment comme au Togo. D'autre part, le FPR n'est susceptible de prendre le pouvoir que par la force. En effet, son marquage tutsi lui interdit de prétendre réussir par la voie légaliste électorale, puisque les Tutsi sont très largement minoritaires au Rwanda et que la peur et le ressentiment hutu à leur égard restent très vifs. Intervenir, c'était aussi défendre la légitimité du pouvoir en place, donc constituer le bras armé du droit. De plus, le leader rwandais est un très habile réthor. De l'avis de tous ceux qui l'on approché, son habileté à manier l'art du discours en fait une personnalité à part parmi les chefs d'État africains. Conjugée à la méconnaissance française, elle ne pouvait que l'aider à plaider sa cause auprès du gouvernement français.

D'aucuns ont également invoqué l'amitié du fils du président français pour celui du président rwandais pour contribuer à expliquer l'intervention française. De même que l'existence supposée d'intérêts économiques de J.C. Mitterrand au Rwanda, ces deux arguments ne sont fondés sur la moindre preuve et ne peuvent pas être retenus. De même, à l'heure actuelle, rien ne permet de

prouver l'utilisation de l'affaire rwandaise comme couverture et espace de redistribution dans un trafic d'armes par des personnes bien placées ainsi que les rumeurs ont un moment couru.

Toujours est-il que la présence française au Rwanda apparaît pour le moins curieuse et qu'elle contribue de fait à maintenir en place un pouvoir autoritaire. Malgré l'apparente libéralisation politique du régime incarnée par le multipartisme, il est prouvé que les milices présidentielles — le fameux « Réseau zéro » — terrorisent les opposants et sont responsables de plusieurs disparitions. Une commission d'enquête internationale souligne même que « *des actes de génocide de grande ampleur, commis pendant une longue période au vu et au su des autorités sont demeurés impunis à ce jour* ». Là comme ailleurs en Afrique, le multipartisme n'implique pas nécessairement la démocratie ; il semble bien plutôt constituer un masque aisément manipulable destiné à servir de caution extérieure. Les excès que commettent en sous-main les pouvoirs vis-à-vis de ces masques soulignent néanmoins que les oppositions bien que récupérées au niveau international par les pouvoirs en place constituent au niveau national une menace pour ces mêmes pouvoirs et ne sont pas de simples marionnettes. Au-delà de son aspect autoritaire, le régime manipule le tribalisme en se présentant comme hutu pour masquer la domination d'une famille sur la majorité. Les arguments démocratiques et humanitaires fourbis par la diplomatie française apparaissent comme vraiment peu fondés au regard de la réalité.

La politique française au Rwanda est donc un échec complet parce que son engagement aboutit en dernière analyse au soutien d'un régime dis-

crédité par ses pratiques et ayant perdu toute légitimité politique et pratiquement toute force militaire. Comme dans d'autres pays africains, la France reste le dernier rempart des maîtres des lieux. Elle compense l'absence de stratégie politique par

l'envoi de troupes et s'expose en définitive à être récupérée et son action détournée à leurs profits par les gouvernements locaux.

Jean-Christophe Ferney

Lesotho : retour à la démocratie

DEPUIS 1970, le Lesotho attendait des élections libres et démocratiques. C'est chose faite depuis le 27 mars 1993 où 735 000 Basotho (sur une population de 1 700 000 habitants) avaient à élire 65 députés parmi plusieurs centaines de candidats représentant une dizaine de partis (scrutin majoritaire à un tour, les petits partis ne présentant que quelques candidats).

Longtemps promises, longtemps repoussées, les élections se sont tenues, selon les nombreux observateurs internationaux, de façon tout à fait régulière pour donner une victoire historique au Basutoland Congress Party puisque celui-ci l'emporte dans les 65 circonscriptions du pays. L'adversaire de toujours, le BNP (Basutoland National Party) qui fut au pouvoir de l'indépendance en 1966 jusqu'en 1986, paye cher ses errements passés et ne disposera pas même d'une minorité dans la nouvelle Assemblée.

Ces élections marquent un tournant de l'histoire du « royaume dans le ciel ». Politiquement et géographiquement enclavé dans la République sud-africaine, le Lesotho possède une histoire déjà longue et tourmentée. En juin 1833, des missionnaires protestants français arrivent, à l'appel du roi Moshoeshoe 1^{er}, fédérateur de la

nation sotho, sur le territoire de l'actuel Lesotho. Les années 1830 sont aussi l'époque du Grand Trek lors duquel des colons d'origine européenne, mécontents de la mainmise britannique sur la colonie du Cap, migrent vers le nord-ouest. Ils s'installent petit à petit sur le territoire du futur État libre de l'Orange, alors en partie occupé par les Basotho de Moshoeshoe, rescapés des guerres conduites par Chaka, l'empereur zoulou, dans les années 1820.

Les contacts entre Basotho et nouveaux arrivants blancs ne sont pas toujours pacifiques et il faudra toute l'habileté de Moshoeshoe et... plusieurs guerres pour maintenir l'indépendance du petit royaume.

Face à la pression montante des Boers et suite à d'importantes pertes de territoires, le « Père de la nation », finira en 1868 par demander le protectorat britannique. Le Lesotho, qui s'appellera Basutoland, connaîtra jusqu'en 1966 l'administration anglaise. Le système traditionnel des chefs dont les plus importants sont issus de la lignée de Moshoeshoe (mort en 1870 après un règne d'une longueur et d'une importance exceptionnelles) reste en place mais ne possède au mieux qu'un avis consultatif vis-à-vis de l'administration coloniale.